**Fiche de poste : Gestionnaire principal en comptabilité ou finance**

La nouvelle recrue sera rattachée à la direction centrale des affaires économiques de l’Instance Nationale des Télécommunications (INT). Ses principales tâches sont détaillées ci-après.

**Profil demandé**

Les candidats à retenir pour passer les entretiens doivent être titulaires d’un **diplôme de Master** oud’un diplôme équivalent spécialisé en **comptabilité ou finance**.

**Compétences requises**

* Esprit de synthèse et d’analyse.
* Savoir présenter son travail de manière claire, tant par écrit que par oral.
* Capacité de mener des études économiques, financière et comptables.
* Manipuler et synthétiser une certaine quantité d’informations.
* Modélisation économique et financière.
* Bonne application des règles et textes juridiques et règlementaires.
* Maîtrise des outils bureautiques en particulier très bonne maîtrise d’Excel.

**Activités principales**

Les principales activités du candidat qui sera recruté seront :

* Examen des différents aspects des offres commerciales soumises à l’avis de l’INT notamment économiques et financières.
* Collecte des informations requises à l’étude des offres commerciales des différents acteurs du marché (opérateurs ou fournisseurs de services Internet).
* Définition des recommandations à travers d’études et de rapports découlant des informations recueillies.
* Préparation des projets de décisions portant avis de l’INT sur les offres commerciales.
* Elaboration et mise à jour des modèles technico-économiques de calcul des coûts.
* Préparation des exposés de motifs et des notes concernant les éventuelles règles et mesures de régulation à entreprendre.
* Participation à la préparation, mise à jour et au suivi des décisions réglementaires afférentes au marché de détail des télécommunications.
* Participation aux études d’analyse du marché des télécommunications (conduite et suivi de l'étude, projets de décisions, …).
* Examen des requêtes envoyées par les différents acteurs du marché.
* Contrôle du respect des opérateurs et des fournisseurs de services Internet de leurs obligations résultant des dispositions législatives et réglementaires.
* Contribution aux études économiques relatives au marché des télécommunications.

**Aptitudes professionnelles**

* Faire preuve de réactivité.
* Faire preuve de rigueur et d'organisation (respect des délais, fiabilité, etc.).
* Goût pour les chiffres.
* Sens de l’organisation.
* Fiabilité et discrétion.
* Adaptabilité et autonomie.